

Au début d'une mode d'antan : (fin)

Autor(en): **Blandy, S.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **30 (1892)**

Heft 18

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-192928>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

traversée partait de la place St-François, et, sur un pont à trois arches, franchissait la rue Pépinet et le Flon pour se diriger sur la route de Jougne. Mais dès les premiers sondages on reconnut que la nature du terrain pouvait compromettre la solidité du pont.

L'ingénieur Pichard fit de nouvelles études et présenta bientôt le projet de deux ponts à six arches ; d'un pont incliné à deux étages d'arches ; de trois ponts suspendus ; d'un pont en pierre par lequel on arriverait au Chêne, et enfin d'un pont de niveau.

C'est à ce dernier projet que l'Etat s'arrêta ; mais comme il dépassait de beaucoup les dépenses prévues à l'origine, une forte opposition eut lieu dans le sein du Grand Conseil lorsqu'il s'agit de prendre une décision définitive, en 1838.

Dans notre prochain numéro nous mettrons sous les yeux de nos lecteurs quelques extraits de ces curieux débats.

Quelques bons conseils.

L'un des collaborateurs du journal *La France*, M. le Dr Monnet, de Paris, publiait dernièrement dans ce journal un très intéressant article intitulé : *Pour nos estomacs*, auquel nous empruntons les passages suivants, dans la pensée qu'ils pourront être utiles à de nombreux lecteurs.

A son évêque, un jour, le gros Lucas

Disait, en étendant les bras :

Boire, manger, dormir et ne rien faire,

Le doux métier ! Que je le ferais bien !

Faquin, lui dit le prélat en colère ;

Et la digestion, la comptes-tu pour rien ?

Beaucoup de ceux qui souffrent de l'estomac devraient bien méditer cet apologue. On est en effet nourri par ce qu'on digère et non par ce que l'on mange.

L'hygiène stomacale devient de plus en plus défectueuse. Je ne parle pas, bien entendu, de l'habitude déplorable du petit verre le matin, ou de l'apéritif à l'heure du dîner qui tuent plus d'estomacs que les médecins n'en peuvent guérir. Je veux m'en tenir seulement aux menus invraisemblables qui abiment la muqueuse aux heures fantasques et irrégulières où se prennent les repas.

La plupart des maux d'estomac proviennent de la faute même de ceux qui en souffrent.

Un proverbe allemand dit que cuisiner raffinée mène à la pharmacie.

Les sauces épicées, les mets pimentés sont devenus la plaie des tables modestes ou riches. Les estomacs fatigués, atones, alanguis, ont besoin d'un coup de fouet. Cette excitation factice amène une rémission momentanée, et la douleur reparait ensuite plus vive, plus durable, mieux établie.

Les boissons ne laissent pas non plus que d'aider au résultat pathologique. Les poètes et les littérateurs, les citadins et les campagnards ont beau chanter sur tous les tons les vertus du vin comme de toutes les boissons fermentées. Il serait peut-être à mon avis plus facile de compter les dyspepsies engendrées par le vin que d'établir une statistique exacte des anémies qu'il a guéries, des faibles qu'il a réconfortés. Je sais bien que je me ménage des anathèmes et que je vais provoquer des haussements d'épaules. Mais, quoi qu'il advienne, je n'hésite pas à dire que le vin, pour être vraiment actif et pour n'être pas nuisible, doit être étendu d'eau. Ses propriétés subsistent identiques, avec cet avantage que son alcool et les éthers spéciaux qu'il recèle n'irritent pas la cavité de l'estomac.

C'est à plus forte raison que l'on devra proscrire l'alcool et l'eau-de-vie. Une habitude enracinée veut que le petit verre de fine champagne ou de trois-six doive terminer un repas. Le plus étrange, c'est que l'on attribue à cette ingestion alcoolique une vertu digestive. Rien n'est plus faux. Les physiologistes ont démontré que l'alcool durcit les aliments et qu'il retarde la digestion. Ceci est classique en médecine.

Ce que j'écris ne convaincra personne et n'en corrigera pas un. Mais les maux d'estomac ne sont dus qu'à notre régime. Une alimentation sobre, simple, sans hauts goûts, des boissons légères, feront plus pour la santé que les prescriptions les mieux ordonnées.

Andral disait que la nature des aliments n'influe pas seulement sur l'état physique de l'homme, mais qu'elle modifie puissamment son caractère et ses mœurs. Qui ne sait en effet que les gens souffrant de l'estomac ont un caractère difficile, acariâtre, sombre, mélancolique. Le spleen des Anglais provient probablement de l'abus qu'ils font des aliments et des boissons. Les dyspeptiques et les gastralgiques sont toujours chagrins ou méchants. C'est avec raison que Voltaire pouvait jadis écrire que la vie et la mort des meilleurs citoyens, le sort d'une province ont souvent dépendu de la bonne ou de la mauvaise digestion d'un souverain. Du petit au grand, les mêmes effets se produisent. Et dans la vie privée comme dans la vie publique, dans la famille comme au forum, on peut dire avec Ch. Lemerle que la condition *sine qua non* de la sagesse et du bonheur est une bonne digestion.

Mais enfin, malgré nos objurgations et nos conseils, l'humanité ne changera pas demain. Aussi nous montrerons-nous moins inflexibles que ne le conseille l'hygiène pure.

Puisque vous voulez être malades, mes pauvres amis, laissez-nous au moins la consolation de vous soigner et de vous conseiller.

Quand vous sentirez votre estomac malade, comme enfiévré, jetez sur ce brasier un peu d'eau. Choisissez de préférence quelques eaux minérales gazeuses et arrosez-en votre vin. Vous aurez une boisson agréable et vous calmez vos brûlures.

Mais surtout ne laissez pas prendre à votre estomac les coupables habitudes des condiments et des épices. Une fois engagés dans cette voie, vous tournerez dans un cercle vicieux où vous perdrez votre santé et votre bonne humeur.

Si vous ne voulez pas de l'abstinence, usez de la modération tout au moins.

Au début d'une mode d'antan.

(Fin.)

Tout en riant avec un aigre son de crécelle, le vieux marquis s'éloigna par l'allée des charmes ; et ce fut après un moment d'hésitation dépitée que le chevalier disparut derrière la porte dérobée du parc.

Lorsqu'il rentra, une heure avant le souper, il ne songea pas, contre son habitude, à aller quitter son habit de campagne pour une parure plus recherchée avant de paraître au salon ; et il s'informait auprès d'un laquais dans le vestibule pour savoir s'il y trouverait son oncle tout de suite, quand l'apparition d'Angélique dispensa le valet de répondre.

« Mon cousin, lui dit-elle, notre oncle est parti pour Paris et n'en reviendra que fort tard. Depuis ce matin, un échange de billets entre lui et le président de Boves a occasionné des courses de laquais à franc étrier, et finalement le marquis est monté en carrosse en me chargeant de ses excuses pour vous, car la porte sera interdite aux visites ce soir. Vous resterez donc libre de votre temps ; mais si vous m'accordez quelques minutes avant le souper, j'en profiterai pour vous adresser des questions sur un objet qui m'intéresse.

— Je suis à vos ordres pour la soirée entière, Angélique, répondit courtoisement le chevalier ; je vous demande seulement la liberté d'aller passer un habit plus décent que celui-ci.

— Puisque nous restons entre nous. Vous voyez que j'ai gardé mon ajustement du matin.

Il reconnut en effet la robe brochée de petits bouquets, le fichu de linon, qu'il traitait de parure de bergerette ; mais il dut s'avouer que nul collier de perles n'aurait valu le velours noir qui entourait le cou de la jeune fille, pour trancher sur les tons satinés de son épiderme en fleur. Il lui tourna un gentil compliment là-dessus, tout en lui offrant sa main pour entrer au salon.

Angélique ne laissa pas à la rhétorique du jeune homme l'embarras de se maintenir sur ce ton, qui, d'ailleurs, en cette année de grâce 1760, était d'une banalité reçue et ne tirait pas à conséquence. Elle coupa court à ces fleurettes, en montrant au chevalier la grosse Isabelle, sa demoiselle de compagnie, endormie dans une bergère, avec son carlin roulé

en boule sur ses genoux. Un livre gisant à terre sur le tapis indiquait le soporifique d'où provenait cette somnolence.

« Elle y perdra de ne pas apprendre tout ce que je vous prie de me conter, mon cousin, sur ces curieuses peintures que vous allez voir chaque jour au château de Bry. Nous en savons peu de chose, mais nous en avons beaucoup raisonné, Isabelle et moi, comme l'on fait à propos de toute nouveauté. Isabelle prétend que ce doit être lugubre, ce défilé de figures noires sur le fond blanc des murs; et moi je crois que l'œil du spectateur n'étant plus amusé par les couleurs, distingue mieux la noblesse ou la vulgarité comique des lignes de la forme. Vous allez décider entre ces deux opinions en l'air, mon cousin; car je m'en rapporterai à vous, puisque vous êtes éclairé de visu sur la valeur ou l'absurdité de l'innovation établie au château de M. Étienne de Silhouette. »

Il y avait fort à dire, dans l'un et l'autre sens; Angélique ne se déclara pas édiflée après la description que lui fit le chevalier. C'est que lui-même ne savait trop en somme s'il n'y avait pas du chimérique dans cette assertion de M. de Silhouette, que les couleurs nous abusent sur les incorrections des formes, et que la ligne pure assigne seule le caractère fondamental des corps.

— Il y a un moyen de nous en assurer, lui dit la jeune fille. Puisque vous avez tenu le crayon au château de Bry, éclairons Isabelle de façon à ce que vous preniez son ombre sur le mur.

— A merveille; je suis pour cette expérience, répondit le chevalier; mais j'aimerais mieux tracer la vôtre. Vous y prêtez-vous ? »

Isabelle dormait profondément, car elle ne fut pas réveillée par les allées et venues des préparatifs de l'opération.

Lorsque l'ombre du profil d'Angélique se dessina en noir sur la large feuille de papier blanc fixée à la boiserie, la surprise du chevalier fut si grande que son crayon hésita bien des fois à tracer les traits qui devaient matérialiser cette ombre fugitive. Les théories de M. de Silhouette sur les révélations de la forme pure s'imposaient au dessinateur. Quoi! tel était le profil de cette Angélique imposante de gravité, et qu'il accusait de pédanterie!... Des traits mignons d'où s'exhalait une impression de naïveté, d'exquise malice, une bouche entrouverte pour le sourire, et sur le tout, l'adorable prestige d'une gaieté de jeunesse. Quoi! c'était là la vraie Angélique; et il n'avait pas su la deviner.

Il resta si longtemps absorbé par ses regrets que la jeune fille fatiguée de l'immobilité de la pose lui dit enfin :

— Ce n'est pas encore fini? Pardonnez-moi, je suis lasse.

Elle tressaillit de surprise, quand son cousin sortit de son immobilité pour venir se jeter à ses genoux en lui disant avec le plus grand désordre d'esprit et d'expressions :

« Hélas! oui, c'est fini, Angélique, et notre oncle n'a que trop raison: je suis un sot. Ah! pourquoi n'avez-vous pas ri plus souvent devant moi! Que maudits soient et M. de Silhouette avec sa science funeste, à qui je dois de savoir ce que j'ai perdu, et le président de Boves, et mon oncle qui s'est trop pressé, et surtout moi-même avec mes préventions. Il ne me manque plus que de vous voir rire de mon désespoir pour m'achever. »

Angélique riait en effet, mais de ce rire tendre qui compatit aux émotions vives dont le mystère ne s'est pas encore révélé; quelques heures plus tard, ce fut avec une gaieté plus profonde qu'elle demanda pardon au marquis des pas inutiles qu'il avait faits en sa faveur ce jour-là. Elle et le chevalier s'étaient si bien entendus à la suite de l'expérience de l'ombre sur le mur qu'il ne leur restait plus qu'à solliciter l'assentiment de leur tuteur.

« Je suppose, dit le marquis en montrant le profil tracé au crayon, que le chevalier fera don de ce croquis à son ami M. de Silhouette.

— Non, monsieur, repartit vivement le chevalier; il est mien comme Angélique sera mienne, grâce à votre bonté.

— Tu veux dire grâce à l'invention de ce vieux fou de contrôleur, qui commence à se répandre dans Paris au point que la mode s'en mêle; on met déjà en étalage chez les marchands, je l'ai vu aujourd'hui, des bonbonnières, des éventails et autres menus objets ornés de profils noirs, qu'on se permet d'appeler silhouettes, du nom de leur inventeur, de sorte, mes enfants, que vous êtes les premiers à inaugurer cette vogue. Puisque je suis, — comme qui dirait, — le patriarche de la chose, je ne m'en vanterai pas en public, mais je constate entre nous que votre bon accord est un mariage à la silhouette. Puisse-t-il être sans ombre noire, quoiqu'une ombre sur le mur l'ait décidé. » S. BLANDY.

De la question sociale. — Tel est le titre d'une brochure que nous venons de recevoir de M. B. Benda, éditeur, et qui ne peut manquer, nous semble-t-il, de faire sensation. Elle contient le texte d'une conférence faite à l'association universitaire de Turin, par un éminent littérateur italien, M. Edmond de Amicis, dont la chronique de la *Bibliothèque universelle* nous entretenait dans sa livraison d'avril. Nous n'avons jamais rien lu d'aussi élevé, d'aussi sage et d'une éloquence plus persuasive, sur cette grande question sociale qui agite depuis si longtemps les esprits et préoccupe tous ceux qui ont à cœur l'amélioration des classes souffrantes. On lit cette brochure tout d'un trait et avec un intérêt croissant, tant l'auteur y discute calmement, dignement et avec une sincère conviction ces questions brûlantes où tant d'autres se passionnent et se fourvoient. — En vente chez l'éditeur, dans toutes les librairies et au bureau du *Conteur*. Prix: 60 centimes.

L'einterrião.

Noutre n'einterrião est on pourro hommo que n'a pas adé à fèrè ào cemetero, et à part lè foussès que l'a à crosà, ye va ein dzornà decé, delé, tot ein faeint son pliantadzo, et quand l'ovradzo ne va pas et que l'hivai est du, l'a prào mau à veri et tornà.

— Coumeint cein va-te, lo comerce? lài fà l'autro dzo onna cognissance que lo reincontré.

— Holà! se repond, cein ne va pas foo. L'hivai a étéà crouïo, que n'é quasu min z'u dè dzornà; ma fenna a étéà pè lo lhi la pe granta eimpartià dáo teimps, et mè truffès ont dzalà. N'est què la moo que m'a fé vivrè.

Le dzenelhiès sont dái dzenelhiès.

C'est on bio affèrè què l'instruqchon; mà portant faut pas allà trào liein; et quand oquiè a on nom que tsacon cognà, ne faut pas ein mettrè dái z'autro, ká cein pào eimbètà et mettrè à l'affront clliào que lè cognaissent pas.

Po no z'autro, lè caïons sont dái caïons; lè modzès sont dái modzès et lè pernettès sont dái pernettès. Tsacon lo sà, et l'est tot cein qu'ein faut. On ne sè trompè pas et on ne preind pas onna cabra po on bourisquo. Eh bin, lè dzeins que sè bragont su l'instruqchon sè conteintont pas dè clliào noms et ne diont te pas ài caïons dái pachidermes, et ài modzès dái mamifères! et dinsè tot dáo long po lè z'autrès bitès, que cein n'a pas lo fi, ká clliào z'animaux restont lè mémo.

A la derràire esposechon d'osés, dè dzenelhiès et dè lapins que y'a z'u per dézo la Grenetta à Lozena, on régent lài sè promenàvè avoué se n'écoula et l'esplivàvè ài z'einfants lo nom dè ti clliào z'eimplioumà, et lào desà, ein lài montreint dái dzenelhiès eincllioutès dein 'na galéza dzenelhire ein fi d'artsau:

— Ces'poules, mes enfants, appartiennent à la famille des gallinacées!

— Oh pardonnez-moi, que lài fà on gaillà qu'étà perquie et por quoui lè dzenelhiès sont dái dzenelhiès, ces poules n'appartiennent pas à la famille que vous dites, elles sont à Dàvi Pache, d'Epalinges.

Les chapons.

Un ancien et rusé cuisinier, qui a été pendant de longues années au service d'une riche famille de Paris, vient de rentrer au pays. Il nous raconte cette méchante farce jouée à sa maîtresse, farce qui démontre éloquemment, selon lui, la vérité du proverbe: « A chacun son métier; il faut que tout le monde vive. »

La noble dame voyant les chapons cotés 10 francs, 9 francs au moins sur les comptes de son cuisinier, comptes qu'elle acquittait du reste avec une régularité parfaite, voulut un jour tenter de prouver à son ancien serviteur qu'elle payait sa volaille beaucoup trop cher. Elle se rend donc au quai des Augustins, voit des centaines de volatiles bien gras, bien plumés, bien dressés, en choisit un parmi ceux que les marchands lui présentent à la portière de son équipage, demande le prix et se flatte de ne payer que six francs un chapon magnifique. Rentrée à la maison, madame fait appeler son cuisinier et lui dit :

— En passant par hasard sur le quai j'ai vu des chapons superbes, et il m'a pris fantaisie d'en acheter un; je voilà.

— Madame l'a payé?...

— Six francs.